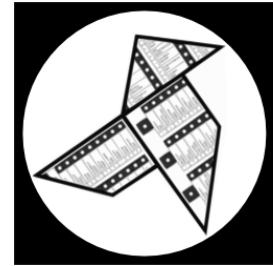


Les révolutionnaires, protecteurs du système ? *Le Grand Soir est reporté à demain*



ÉTUDES
ÉLECTORALES
2018

En 1969, Georges LAVAU, constitutionnaliste et sociologue français, propose une analyse de la fonction du parti communiste français (PCF) dans une perspective systémique¹. Pour construire son modèle d'analyse, il s'inspire de l'approche de David EASTON, notamment concernant la définition donnée de ce qu'est un système politique.

Dans le prolongement de David EASTON, Georges LAVAU considère qu'un parti politique peut ou non contribuer au maintien du système politique en fonction des rôles qu'il endosse (volontairement ou indépendamment de sa volonté, voire inconsciemment)². Partant, cette fois-ci de la typologie de Théodore LOWI qui assigne deux fonctions possibles à un parti politique, légitimation et stabilisation du système politique, d'une part, soutien des politiques publiques d'autre part, Georges LAVAU propose une troisième fonction : la fonction tribunitienne.

Cette fonction donne la possibilité au parti qui s'en prévaut de se positionner comme représentant de certaines couches de la population mal intégrées socialement, culturellement ou politiquement et en position d'infériorité. Se placer comme défenseur de ces groupes et canaliser leur colère seraient une fonction latente du PCF, par contraste avec la fonction révolutionnaire qu'il revendique (sa fonction manifeste)³.

Système politique

« Ensemble des processus dans lesquels des 'autorités' politiques reçoivent des membres de la communauté des exigences et des soutiens et parviennent, grâce à des mécanismes divers, à les convertir en actions et en décisions »

Lavaux, 1969, p.10

Partis tribunitiens

« Partis dont la fonction – au moins latente, sinon manifeste – est principalement d'organiser et de défendre des catégories sociales plébéiennes (c'est-à-dire exclue ou se sentant exclues des processus de participation au système politique, comme d'ailleurs du bénéfice du système économique et du système culturel), et de leur donner un sentiment de force et de confiance »

Lavaux, 1969, p.18

Quelques années plus tard, Georges LAVAU continue son étude approfondie du PCF⁴. Analysant tour à tour son histoire, son fonctionnement, le profil de ses électeurs et de ses militants, l'auteur se livre à plusieurs réflexions concernant ce parti toujours à distinguer des autres partis du paysage politique français. Se définissant comme parti léniniste, « parti de type nouveau », le PCF se réclame de plusieurs différences par rapport aux autres partis : il est révolutionnaire, promeut le centralisme démocratique et les cellules d'entreprise et se pose comme parti « d'avant-garde de la classe ouvrière »⁵.

L'auteur s'interroge notamment sur les raisons pouvant expliquer le fait que ce parti, qui possède autant d'adhérents et d'électeurs potentiels, qui est discipliné et organisé, plafonne depuis une vingtaine d'années à 20% des suffrages et est si peu pris en considération. À ce constat s'ajoute un questionnement permanent concernant les intentions du parti communiste : désire-t-il réellement le pouvoir ou se satisfait-il de sa situation actuelle d'opposant et de porte-parole abusif de la « classe ouvrière », dont il aurait confisqué la parole⁶ ?

Les développements effectués par l'auteur à propos du parti lui permettent ainsi d'apporter certaines réponses. Celles-ci s'inscrivent cependant dans une visée plus large, puisqu'elles répondent, du moins partiellement à la question qui donne son titre à l'ouvrage : à quoi sert le parti communiste français ?

Georges LAVAU confirme l'idée défendue précédemment : finalement, au lieu de le combattre, le PCF sert le

1 LAVAU Georges, « Le parti communiste dans le système politique français », in *Le communisme en France et en Italie. Vol. 1: Le communisme en France*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, 1969, pp. 7-81.

2 *Ibid.* p. 11..

3 *Ibid.* p. 18..

4 LAVAU Georges, *A quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, Fayard, coll. « L'Espace du politique », 1981, 443 p.

5 *Ibid.*, p. 16.

6 *Ibid.*, p. 44.

système politique français. En effet, « à son insu et contre sa volonté déclarée le PCF [a fini] peu à peu – à la fois parce qu’il est devenu un grand parti jouant légalement son jeu dans tous les mécanismes du système et parce que la capacité intégrative de ce système est forte – par remplir plus ou moins bien certaines fonctions nécessaires à la survie du système politique français »⁷. Comment aboutit-il à ces conclusions ?

Dans une société française instable (elle est fragmentée idéologiquement, ses principes de légitimité sont contestés et une fraction de la classe

ouvrière est tentée par une « révolution ouvrière »), le système, s’il veut se maintenir, doit réaliser trois choses : un, conserver un minimum de légitimité aux yeux de la fraction révolutionnaire (fonction de légitimation-stabilisation), deux, donner la possibilité aux groupes parlant au nom de la classe ouvrière de s’exprimer librement et légalement (fonction tribunitienne), trois, attribuer une image d’opposants légitimes à ce groupe (relève politique)⁸.

Si le PCF remplit effectivement la première fonction, en légitimant, même indirectement, les principes politiques et juridiques de la démocratie, par exemple en respectant les procédures électorales, il ne parvient pas à se faire accepter comme groupe politique « normal », ne remplissant dès lors pas de fonction de relève politique.

Mais c’est au travers de sa fonction tribunitienne qu’il assure particulièrement le maintien du système. Georges LAVAUX saisit alors l’occasion de développer le parallèle entre le rôle joué par le PCF et le tribun de la plèbe de la République romaine. Ce magistrat, mis en place par les riches patriciens afin d’atténuer les volontés sécessionnistes de la plèbe, était chargé de représenter le peuple romain. Il possédait notamment un droit de veto dont il pouvait user dans les cas concernant les intérêts du peuple⁹.

En faisant mine d’accorder un pouvoir de représentation aux agitateurs potentiels du système, la bourgeoisie française aurait également canalisé les pulsions révolutionnaires du PCF. D’autant plus que, contrairement à la figure du tribun romain, le PCF ne possède pas de pou-

voir de veto, voire pas de pouvoir tout court : les victoires auxquelles il a pu s’associer sont celles de la plèbe. C’est là l’apport principal de ce second ouvrage : Georges LAVAUX maintient sa conception d’un PCF jouissant d’une

fonction tribunitienne, tout en soulignant son incapacité à pouvoir agir pour ceux qu’il est supposé représenter et défendre. Son rôle tribunitien consiste donc uniquement à canaliser le mécontentement populaire et à lui donner des débouchés légaux et ordonnés. De fait, il sert le système qu’il prétend combattre et évite dès lors son explosion¹⁰.

Lavaux, 1981, p.342.

Georges LAVAUX conçoit bien que le PCF soit conscient de ces phénomènes, du moins partiellement. Cela engendre deux possibilités. Soit le PCF ne rechercherait pas le pouvoir à court ou moyen terme, mais viserait davantage à se renforcer afin de, le temps venu, obtenir son pouvoir. Soit le PCF se complait dans la situation actuelle, son rôle de tribun lui « procur[ant] assez de bénéfices de puissance, de force électorale, de prestige. »¹¹.

Jérôme NOSSENT, Institut de la décision publique

¹⁰ Ibid. p. 345.

¹¹ Ibid. p. 343.

Citer ce document:

NOSSENT Jérôme, « Les révolutionnaires, protecteurs du système ? - Le Grand Soir est reporté à demain », *Études électorales 2018*, Institut de la décision publique, mai 2018, 2 p., URL: <http://hdl.handle.net/2268/222700>

⁷ Ibid., p. 35.

⁸ Id.

⁹ Ibid., p. 342.